

PRÉCAUTIONS D'USAGE:

La case de cousin paul a développé un produit de qualité qui résiste au temps, si vous prenez en compte ces précautions.

Ce produit étant dédié à l'extérieur, il est important que vous respectiez les précautions d'usage afin de garantir son bon fonctionnement. Il n'y a aucune restriction d'usage pour tous les pays d'Europe, vous pouvez profiter de votre guirlande en extérieur : Par temps ensoleillé (aucune décoloration aux UV garantie un an), par temps pluvieux\*, lorsqu'il y a du vent, d'Avril à Septembre.

\*En cas de temps pluvieux :

- Ne laissez pas la guirlande sous une pluie intense plus de 15 jours.
- Les boules peuvent présenter un léger voile blanc aux premières pluies.
- Évitez de toucher les boules quand elles sont mouillées : elles peuvent coller légèrement (la colle ne présente aucun danger au contact, ne pas ingérer).
- Évitez de manipuler la guirlande quand les boules sont mouillées.
- Ne disposez pas la guirlande en tas lorsqu'elle est humide, pour la faire sécher correctement, tendez la guirlande.
- La guirlande ne doit pas être rangée dans son emballage d'origine ou tout autre contenant lorsque les boules et la guirlande électrique sont encore humides.



Chaque boule est imperméabilisée pour résister à l'usage extérieur, mais attention cela reste du fil et non du plastique, elle peut donc se détériorer si vous ne respectez pas nos précautions d'usage.

Les boules sont en fil de polyester et sont traitées pour résister à un usage extérieur. Attention, comme tout fil textile, l'environnement peut avoir un impact sur le produit et donc le détériorer. Elles ne sont pas garanties anti-tâches. Vous pouvez à terme racheter uniquement les boules afin de les remplacer.



La guirlande électrique a été développée par nos soins pour garantir son étanchéité. Mais attention, ne pas immerger la guirlande dans l'eau.



Il est préférable de ne pas laisser la guirlande en permanence à l'extérieur plus de 120 jours consécutifs, afin de garantir son bon état.



Ne laissez pas la guirlande à l'extérieur pendant les mois d'automne et d'hiver. Sous les fortes pluies et la neige il y a un risque que les boules ramollissent et ne se remettent pas en forme. Vous devrez à terme racheter des boules.



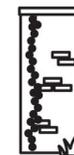
Si vous utilisez la guirlande sous un espace couvert, (pergola, parasol, tente...), Il n'y a aucune restriction pendant tout le printemps et l'été.



Si vous utilisez la guirlande dans un espace vert, (dans un buisson, dans un arbre ou entre deux arbres...), Au fil du temps il y a un risque que les boules se tâchent, (pollen, oiseaux, insectes...). Vous devrez à terme racheter des boules.



Si vous utilisez la guirlande sur un balcon en ville Au fil du temps il y a un risque que les boules se tâchent, (pollution, poussière, pigeons...). Vous devrez à terme racheter des boules.



Si vous utilisez la guirlande contre un mur Au fil du temps il y aura un risque que les boules frottent contre celui-ci. En cas de vent fort et elles risquent de s'effiloche. Vous devrez à terme racheter des boules.

